

Wolu-Inter-Quartiers ASBL

Avenue du Capricorne, 1A - 1200 Woluwe-Saint-Lambert

T : 02/762 39 44 – courriel : info@wiq.be

N° d'entreprise : 0452667029 – Argenta BE77 9795 4933 4142



Woluwe-Saint-Lambert, le 20/02/2020

Collège des Bourgmestre et Échevins
de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert
Avenue Paul Hymans, 2
1200 Woluwe-Saint-Lambert

Concerne : Demande de permis d'urbanisme pour le bien situé Avenue de Mai, 227.

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons vous faire part de nos remarques concernant ce dossier.

Notre association s'oppose à la régularisation de la zone de recul en zone de stationnement et souhaite que la zone de recul soit réhabilitée conformément au RRU et au RCU.

Rappelons que les jardinets de façade participent à l'esthétique et au patrimoine de l'avenue de Mai et que la transformation de la zone de recul en espace de stationnement revient à privatiser l'espace public devant la bâtisse. En effet, l'obligation d'accessibilité à cette zone empêche, de facto, toute autre affectation de l'espace public.

Nous souhaitons que la zone de recul soit réhabilitée en jardinet de façade afin de participer à l'amélioration de l'esthétisme de la rue, de permettre à l'espace public devant la bâtisse d'être affecté librement, se conformer au RRU, RCU ainsi que d'augmenter les surfaces perméables nécessaires à la bonne gestion de l'eau en environnement urbain.

En outre, nous souhaitons qu'un local vélo / poussette soit créé suite à la division de la maison unifamiliale en immeuble de rapport. Ce local devrait pouvoir accueillir autant de vélos que chambre, des poussettes supplémentaires et être aisément accessible afin de favoriser une pratique quotidienne du vélo.

De plus, nous nous opposons à la régularisation d'une terrasse de 30m² au dernier étage de l'immeuble. La création de cette dernière entraînera des nuisances sonores et des pertes d'intimité importantes en cas d'utilisation récréative. Nous souhaitons que la terrasse soit réduite à une largeur raisonnable et que le reste de la toiture soit aménagée en toiture verte inaccessible.

Nous ne souhaitons pas être convoqués à la réunion de concertation qui traitera de ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Nicolas Moulin,
Pour Wolu-Inter-Quartiers